

Infoparlement

NOUVEAU MOUVEMENT EUROPÉEN SUISSE SESSION D'AUTOMNE 2017

Le Nouveau mouvement européen Suisse (Nomes) a le plaisir de vous présenter un aperçu des questions de politique européenne inscrites au programme de la session d'automne du Parlement. Pendant cette session, différents textes importants concernant le futur de la politique européenne seront traités.



Chères et chers parlementaires,

Le Nouveau mouvement européen Suisse (Nomes) a le plaisir de vous présenter un aperçu des questions de politique européenne inscrites au programme de la session d'automne 2017 du Parlement. Durant cette session, différents textes concernant la politique européenne de la Suisse seront traités.

Après que le Conseil fédéral a décidé de ne pas opposer de contre-projet à l'initiative RASA, la balle est désormais dans le camp du Conseil national ([17.030](#)). Le Nomes encourage ce dernier à rédiger une proposition de qualité, qui permettrait enfin de clarifier l'acceptation de de la libre circulation, tant par les citoyens que dans la Constitution.

Parallèlement, par son interpellation interrogeant le Conseil fédéral sur sa stratégie européenne ([17.3504](#)), Beat Vonlanthen donne l'occasion au gouvernement de se positionner sur la manière dont il se représente les relations futures de la Suisse avec une Union européenne en mutation.

Enfin, cette session sera celle de l'élection d'un nouveau conseiller fédéral, lequel sera probablement en charge du dossier européen. Le Nomes encourage l'Assemblée fédérale à élire un(e) ministre capable de sortir le pays de sa torpeur, de sécuriser, puis de relancer l'intégration, tout en osant enfin défendre ouvertement les valeurs européennes. Le Nomes est convaincu que seule une politique européenne suisse dynamique permettra à notre pays de continuer à prospérer sur le continent auquel il appartient et dont il partage les valeurs.

CALENDRIER

CN: traité au Conseil national; CE: traité au Conseil des Etats; **en gras**: objet principal.

1. Woche		
11/09/2017 16.15-20.00	SR	Mo. Conseil national (Salzmann). Nous ne nous laisserons pas désarmer par l'UE! (16.3719)
13/09/2017 08.00-13.00 15.00-19.00	NR	Développement de l'acquis de Schengen. Reprise du règlement (UE) 2016/1624 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes (17.033)
14/09/2017 08.15-13.00	SR	Coopération sanitaire transfrontalière. Accord-cadre avec la France (17.035)
		Mo. CER-CE. Supprimer les entraves au commerce pour les denrées alimentaires et les objets usuels. Autoriser en Suisse les allégations de santé qui ont cours dans l'UE (17.3622)
		Traités internationaux conclus en 2016. Rapport (17.039)
		Ip. Beat Vonlanthen. Scénarios pour une Europe plus flexible: quelle est la stratégie de la Suisse? (17.3504)
2. Woche		
18/09/2017 14.30-19.00	NR	Accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et la Géorgie. Approbation (17.025)

<p>19/09/2017 8.00-13.00</p>	<p>NR</p>	<p>Sortons de l'impasse! Renonçons à rétablir des contingents d'immigration. Initiative populaire (17.030)</p>
		<p>Po. Amarelle. Vols Frontex. Surveiller le domaine de l'exécution des renvois dans le cadre de la collaboration avec Frontex (16.3221)</p>
<p>20/09/2017 8.00-13.00 15.00-19.00</p>	<p>NR</p>	<p>Suite: Sortons de l'impasse! Renonçons à rétablir des contingents d'immigration. Initiative populaire (17.030)</p>
<p>21/09/2017 8.15-13.00</p>	<p>SR</p>	<p>Encouragement de la mobilité internationale en matière formation durant les années 2018-2020 (17.031)</p>

PRINCIPAUX OBJETS

CONSEIL NATIONAL

Mardi 19 septembre 2017, 08.00 – 13.00

Sortons de l'impasse! Renonçons à rétablir des contingents d'immigration. Initiative populaire (17.030)

Statut : Non encore traité au conseil.

Texte : « L'initiative populaire «Sortons de l'impasse! Renonçons à rétablir des contingents d'immigration» a été déposée le 27 octobre 2015. Elle exige l'abrogation des dispositions constitutionnelles relatives à la gestion de l'immigration (art. 121a et 197, ch. 11, Cst.) qui sont en vigueur depuis le 9 février 2014. D'après ses auteurs, cette initiative populaire permettra en particulier d'assurer le maintien des accords bilatéraux conclus avec l'UE si la mise en œuvre de l'art. 121a Cst. devait les menacer. Ils estiment que dans une telle situation, le peuple doit pouvoir se prononcer sur le maintien de l'ALCP et, donc, des accords bilatéraux conclus avec l'UE. De plus, ils considèrent qu'outre des raisons économiques, le maintien de la place scientifique suisse en matière de recherche, la sauvegarde des soins de santé et des motifs culturels plaident en faveur de la préservation des relations bilatérales avec l'UE. »

Commentaire : *Une clarification constitutionnelle de la libre circulation des personnes et de la voie bilatérale par le biais d'une nouvelle votation est absolument nécessaire. La mise en œuvre de l'initiative par le parlement, contre laquelle un referendum a échoué, nous fournit une solution compatible avec la libre circulation des personnes et a été acceptée en l'état par l'UE. Toutefois, le Nomes regrette la décision du Conseil fédéral de ne pas proposer de contre-projet et encourage les Chambres fédérales à rédiger une proposition de qualité, qui permettrait enfin de clarifier l'acceptation de de la libre circulation, tant par les citoyens que dans la Constitution.*

CONSEIL DES ÉTATS

Mercredi 14 septembre 2017, 08.00 – 13.00

Interpellation. Vonlanthen Beat. Scénarios pour une Europe plus flexible. Quelle est la stratégie de la Suisse? (17.3504)

Statut : Non encore traité au conseil.

Texte : « Pays enclavé dans l'Europe, la Suisse est directement concernée par le développement politique et institutionnel de l'UE dans le futur. Sur le plan économique, elle fait partie des pays les plus fortement intégrés dans le marché intérieur européen et elle travaille en collaboration étroite avec l'UE dans de nombreux domaines. Plusieurs défis d'ampleur mondiale, comme la problématique migratoire ou les changements climatiques, ne peuvent être surmontés que par une action coordonnée. C'est pourquoi la Suisse a tout intérêt à apporter dans les discussions en cours ses visions sur sa collaboration future avec l'UE.

Du point de vue de la politique européenne suisse, il est d'importance significative que les scénarios imaginés témoignent d'une volonté de concevoir une Europe plus flexible. Les modèles d'une Europe à plusieurs vitesses ou concentrée davantage sur le marché intérieur pourraient conduire à de nouvelles opportunités pour la Suisse en tant que pays tiers. »

Commentaire : *Le Conseiller aux Etats Beat Vonlanthen pose une question essentielle : quelle est la stratégie de la Suisse dans le dossier européen ? RASA ouvre la voie à une clarification de la politique européenne, mais personne ne semble prêt à la défendre. Quant à l'accord-cadre institutionnel, il est d'ores et déjà enterré et l'initiative « pour l'autodétermination » remet en question des valeurs fondamentales de la coopération internationale.*

La seule stratégie visible du Conseil fédéral semble être d'attendre que l'UDC lance sa prochaine initiative anti-européenne. Cette passivité n'est pas sans conséquences. Ni l'accès de la Suisse au marché intérieur, ni les coopérations internationales en particulier dans les domaines de la formation, de la recherche et de la sécurité ne sont garantis. C'est pourquoi il est nécessaire que le gouvernement se positionne sur la manière dont il se représente les relations futures de la Suisse avec une Union européenne en mutation.

Contact et informations



François Cherix
Co-président du Nomes
francois.cherix@europa.ch



Martin Naef
Co-président du
Nomes
martin.naef@europa.ch



Lukas Wegmüller
Secrétaire général du
Nomes
Tél. 031 302 35 36
lukas.wegmueller@europa.ch

Nouveau mouvement européen Suisse

Scheibenstrasse 29, CP 481

3000 Berne 22

Tél. 031 302 35 36

www.europa.ch

